

Lettre d'info municipale

Sommaire

Déneigement de la voirie communale.....	2
Emplacements prévus des containers semi-enterrés	2
Inscription sur les listes électorales.....	4
Questions fiscales	4
Compteurs Linky.....	4
Bon à savoir	5
« Ca bouge dans ma cantine »	5
Les échos liés n° 9.	6
Rencontre avec les jeunes	6
Des jeunes s'investissent.....	6
Téléthon 2016.....	7
Salle St Gérard et salle polyvalente.....	7
CCAS : que deviennent les dons	7
Infos participatives.....	10-11
Le conseil des sages : rencontres de quartiers	11
La CNDP conseillera la commune	12
Un nouveau venu dans la vallée : Le SCoT !	12
Groupe Débat pour l'eau	13
Expression libre : projet de centre aquatique	13
Actualités du Forum	14
Ça bouge au camping Les Chapelains !	15
Une podologie dans le village	15
Après le vandalisme du distributeur.....	15
Le Grand Traintamarre à Saillans	16

INVITATION

DIMANCHE 29 JANVIER

Salle des Fêtes et salle polyvalente

à partir de 14h

Bilan participatif
des actions et des
perspectives

à 18h

VŒUX

de la municipalité

Nous vous attendons nombreux

Parution Lettre d'info

• Attention, seules 2 lettres par an sont distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (été + décembre).

Nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir toutes les autres publications intermédiaires. Des dépôts se font dans certains lieux de Saillans (bibliothèque, Le Forum, café des sports...).

Edito

Nous constatons que notre démocratie est bien malade. La montée des replis identitaires dans le Monde et en France est un danger et ne sera jamais une solution aux difficultés des peuples et des citoyens. La peur, le doute, la colère sont des émotions humaines, mais si nous les laissons nous envahir le pire peut advenir.

A notre humble niveau, nous voulons redonner du sens à la politique communale. Tous les Français et tous les Saillansons sont égaux en droit. Cette égalité ne doit pas être que des mots, mais se manifester concrètement. En tant que citoyens responsables, nous continuerons à donner à chacun et chacune d'entre vous le droit d'être informé, le droit de participer au moment où vous le souhaitez à la construction de notre avenir commun.

C'est un esprit de justice et de fraternité qui nous anime. Cultivons la paix autour de nous, restons curieux, ouverts et tolérants. Nous savons que la lutte contre les inégalités et les injustices sociales et politiques qui minent nos sociétés doit s'accompagner d'une transformation des institutions, locales notamment, pour permettre une pluralité d'expressions et de débats et faire vivre notre démocratie. Dans ce sens, nous avons demandé et demandons de nouveau à l'intercommunalité plus de débats sur les projets, l'ouverture des commissions aux conseillers municipaux dans un premier temps, et pourquoi pas, rêvons, aux habitants ensuite.

Nous vous invitons d'ores et déjà à venir participer aux **Vœux de la municipalité** qui auront lieu le **dimanche 29 janvier** à la salle des fêtes. Comme l'année passée, un temps participatif sera consacré au bilan de l'action municipale mais surtout aux perspectives à venir. Nous avons besoin de vous.

Tous les agents et les élus municipaux vous souhaitent une très bonne fin d'année et une année 2017 pleine de bonheur.

Lire p. 15

Un acte de vandalisme qui va pénaliser commerces et habitants

Lire p. 6

Des jeunes saillansons se prennent en main !

Lire p. 10

Les mille et une manières de participer à la vie du village

Lire p. 11

Le Conseil des sages propose des réunions de quartier

Lire p. 5

Ça bouge dans ma cantine

Inscription à la Lettre d'info

Nom Prénom _____

souhaite recevoir la lettre d'information municipale sous forme :

 mail : j'indique mon adresse email si je n'ai pas déjà reçu l'agenda communal

 papier : mon adresse _____


Saillans au quotidien



Bruno VERGNES, de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN), a remis à la commune, représentée par Joachim HIRSCHLER, le **Label Village Étoilé 2 Étoiles**, pour son action en faveur de l'éclairage nocturne et la préservation des enjeux de la nuit. 2 autres communes de Drôme ont reçu un label 1 étoile : Génissieux et Saint Martin en Vercors.

Déneigement de la voirie communale

Rappel : à l'occasion de fortes chutes de neige, la municipalité active les moyens communaux de déneigement sur les voies publiques communales.

Les services techniques ne sont pas habilités à déneiger les voies privées, de même que les trottoirs et les lotissements.

> Lire l'article plus complet de la Lettre d'info n° 8, décembre 2015

Pour tout renseignement, contacter les services techniques : technique@mairiedesaillans26.fr

Saler, pourquoi ne pas changer ?

+ d'un million de tonnes de sel sur nos routes

Le sel est un moyen de sécurité publique, cependant, il ruisselle dans les rivières, modifie le PH de l'eau et peut entraîner la mortalité d'espèces animales et végétales.

Les alternatives



Emplacements prévus des containers semi-enterrés



État civil**NAISSANCES**

CAILLET	Romane	22 janvier 2016	Die (Drôme)
VAN GINNEKEN	Joshua	20 avril 2016	Saillans (Drôme)
BARGAIN AVENEL	Nassimo, Ilan	2 mai 2016	Saillans (Drôme)
BOUQUET	Chani	5 mai 2016	Saillans (Drôme)
FOUCONNIER	Leno, Anton	11 mai 2016	Die (Drôme)
DIVRY	Solène, Françoise, Ithaki	6 juin 2016	Saillans (Drôme)
PIERROT	Giulia, Sylvaine, Capucine	25 juin 2016	Valence (Drôme)
PONS AMORIM	Helena	4 juillet 2016	Saillans (Drôme)
MARTIN	Gabriel, Jean, Antoine	22 juillet 2016	Valence (Drôme)
ERAZO TROUILLE	Gaëtana	21 septembre 2016	Valence (Drôme)
BEYLIER	Johan, Adriel, Sean	19 octobre 2016	Saillans (Drôme)
BELONOSCHKIN	Joséphine, Lubna, Anoushka	6 novembre 2016	Saillans (Drôme)

MARIAGES

DEVERRE Niels, Gaël et ROBERT Emilie, Jeanne	19 mars 2016	Saillans (Drôme)
DÉSERT Stéphane, Henri, Jacques et LABROUSSE Noëlle	28 mai 2016	Saillans (Drôme)
GRUMET Simon, Adrien et MONTEIL Marine, Anaëlle	18 juin 2016	Saillans (Drôme)
TANCHON Frédéric, Stéphane et HENNEBELLE Philippe, Fleury, Robert	13 août 2016	Saillans (Drôme)
GOMARIN Sylvain, Pascal et ASTIER Jean-Sébastien, Thomas	3 décembre 2016	Saillans (Drôme)

DÉCÈS

BAUTIN Gaston, Sylvain	5 janvier 2016	Romans-sur-Isère (Drôme)
GARGALLO Mariano, Georges	4 janvier 2016	Saillans (Drôme)
JOËTS veuve DARFEUILLE Renée, Suzanne	19 janvier 2016	Saillans (Drôme)
LABADIE veuve GASCOIN Jacqueline, Honorine	10 février 2016	Crest (Drôme)
RUEL veuve JARRAND Armande, Denise, Jeanne	2 mars 2016	Saillans (Drôme)
AUBERT Yvette, Julie, Suzanne	6 février 2016	Nice (Alpes Maritimes)
RAOUX veuve PRUD'HOMME Marguerite, Fernande	3 mars 2016	Tournon sur Rhône (Ardèche)
ZUCCO Jean, Baptiste	19 mars 2016	Saillans (Drôme)
DOREL veuve SAGNOLE Paulette, Louise	3 avril 2016	Saillans (Drôme)
BARNIER veuve POINT Yvonne, Marie, Firma	5 avril 2016	Saillans (Drôme)
MARTINEZ épouse FÉLIX Marie, Carmen	9 mai 2016	Saillans (Drôme)
ARROUY-HELSON Marie-Claude, Noele	9 mai 2016	Valence (Drôme)
BOUISSON Elie, Antonin, Simon	1 juin 2016	Saillans (Drôme)
BESSY André, Léon	6 juin 2016	Crest (Drôme)
CADOUX René	28 juin 2016	Saillans (Drôme)
BANET épouse BROUWER Michelle, Louise	1 juillet 2016	Crest (Drôme)
ORIVE Anna, Francine, Rolande	13 juillet 2016	Bron (Rhône)
PIARD Jean, Charles	11 août 16	Saillans (Drôme)
MICHEL Renée, Henriette	16 nov 2016	Saillans (Drôme)
DELABY Gaston, Georges	29 octobre 2016	Crest (Drôme)
ATHENOL épouse REYNAUD Betty, Marie, Louise	15 novembre 2016	Valence (Drôme)

Inscription sur les listes électorales

Date limite : 31 décembre, soyez prévoyants !

> L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour voter aux prochaines élections présidentielles et législatives - **Permanence en mairie le samedi 31 décembre** de 10h à 12h.

Rappel : les élections présidentielles se dérouleront le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

> Lire plus de détails sur les panneaux municipaux ou sur le site internet : <http://www.mairiedesaillans26.fr/revision-liste-electorale-inscription-jusquau-31-decembre-2016/>

Questions fiscales

À noter : La trésorerie de Crest n'assurera plus l'encaissement de vos impôts (sur le revenu, taxes foncières et d'habitation) à compter du 1er janvier 2017.

Comment faire ?

S'adresser au **service des impôts des particuliers (SIP)**

- à Die, rue Félix-Germain du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00
- ou par **téléphone**, au n° unique 0811 70 66 00 (0,06 €/min + prix de l'appel).
- et aussi, **naturellement, en ligne** : n'oubliez pas que vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches fiscales courantes en vous connectant à votre espace sécurisé sur **impots.gouv.fr** !

Compteurs Linky

Pour moderniser les mesures de nos consommations électrique, Enedis (filiale d'EDF chargée des réseaux de distribution dans beaucoup de communes en France) a **décidé d'installer progressivement un nouveau type de compteur dit 'Linky'** chez l'ensemble de ses clients en commençant dans les métropoles ; **l'installation sur le territoire de Saillans est prévue pour 2021**. En fait, l'installation proprement dite démarre dès maintenant : à chaque nouvelle demande de raccordement, Enedis installe le compteur Linky. Donc, en 2021, c'est plus précisément le remplacement qui commencera. Autour de ce nouveau type de matériel, une discussion, parfois houleuse, se met en place en France : Enedis défend le bien-fondé de cette installation, tandis que nombre d'opposants pointent les risques concernant la santé et la confidentialité des données mesurées.

Enedis ne peut pas garantir l'absence complète de risques de cette nouvelle technologie : le conseil municipal de Saillans a voté le 29 avril 2016 une motion, refusant l'installation des compteurs Linky sur son territoire. Une motion est simplement l'expression d'un souhait, sans caractère contraignant : Enedis n'est pas tenu de suivre cette motion.

Un groupe d'habitants a donc lancé durant l'automne une pétition, qui a recueilli plus de 200 signatures d'habitants en très peu de temps, pour demander au conseil municipal de délibérer pour confirmer son refus de l'installation de ces compteurs

Une telle délibération serait contraignante pour Enedis. Cependant, Enedis considère que la commune n'a pas de pouvoir pour une telle décision, même si les communes sont officiellement propriétaires de leur réseau de distribution. En fait, lors de la nationalisation en 1946, la plupart des communes en France ont transféré l'exploitation de leur réseau de distribution à EDF, tout en gardant la propriété. Environ 200 communes ont choisi de garder la distribution en mains communales, comme Grenoble, Strasbourg, Metz, Bordeaux, etc. (ces aspects seront approfondis dans un autre article).

Suite à cette pétition, les élus ont donc proposé d'avoir **un premier débat entre pro- et anti-Linky**, permettant aux habitants de clarifier les points de vue. Dans ce but, une réunion a eu lieu avec Enedis le 6 décembre : Enedis cherche à intervenir dans les communes avant l'installation de Linky, mais l'installation à Saillans n'étant prévue qu'en 2021, une telle réunion n'est pas prioritaire pour eux en 2017. Le conseil municipal adressera donc une lettre à Enedis, pour une intervention en début d'année, lors d'une réunion publique avec modérateur à Saillans, afin de justifier l'installation de Linky. En fonction des résultats obtenus à cette réunion, différents scénarios seront envisageables, dont (sans être exhaustif) une votation publique des habitants sur l'installation de Linky. Dans le cas d'une majorité pour le refus, le conseil municipal pourrait éventuellement voter une délibération contraignante contre l'installation de Linky, comme été l'ont déjà fait presque 300 communes en France.

Bon à savoir

Les bons plans TER

> **Carte réduction Illico** (coût 30 € mais vous aurez toute l'année 25% de réduction sur chaque trajet en semaine et 50% en week-end).

> **6 billets groupés à -20%** pour voyager seul ou à plusieurs sur un même trajet TER en Rhône-Alpes.

> **Tous les samedis profitez de billets à -40 % pour tous et de la gratuité pour les enfants** (offre valable même sans carte ou abonnement).

> **Lire le blog de l'ARDSL** : Association des usagers du train > <http://www.ardsl.org>

> **Application "Sncf Ter Mobile"** : vraiment pratique, nous vous la conseillons. Pour la télécharger, allez sur cette page <http://www.sncf.com/fr/services/applications-mobiles>

> **Pratique** : un lecteur Carte Ourà est à votre disposition au Forum.

Habitat

> Permanence de l'ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement renseigne chaque année plusieurs milliers de Drômois sur les questions de logement et d'énergie.

- **Conseil habitat juridique et financier**

A Crest, dans les bureaux d'Eovi mutuelle Drôme Arpica (place Halle-aux-Blés) le 1^{er} mardi de chaque mois (toute l'année sauf en août) de 10h à 11h30

- **L'information sur l'énergie**

Permanence sur rendez-vous à Crest dans les bureaux de l'ancienne école Dumont (en face de la mairie), le 3^{ème} mercredi du mois (toute l'année sauf en août) de 10h à 11h30

Pour prendre rendez-vous : Tél. **04 75 79 04 47**

Formation autodiagnostic

Alléger sa facture mais pas son confort. Enercoop Rhône-Alpes propose une formation collective et participative pour comprendre et réduire vos consommations d'électricité. A Saillans, ce sera le mardi 24 janvier. **En savoir plus** : dr-watt@enercoop-rhone-alpes.r, 04 56 40 04 20

Transition énergétique : projet citoyen

> Réunion le mardi 10 janvier 2017 à 20h

Filière bois, filière éolienne, filière solaire mais aussi sobriété énergétique... si vous voulez vous impliquer dans un projet citoyen, une 2^{ème} rencontre est prévue qui fait suite à la réunion publique du 14 décembre (*lire le compte-rendu sur www.mairiedesaillans26.fr*)

« Ca bouge dans ma cantine » au restaurant scolaire de Saillans

Animé dans la vallée de la Drôme depuis 2014, le projet « ça bouge dans ma cantine » a pour objectif d'accompagner les cantines qui le souhaitent à mettre en place un approvisionnement le plus local possible. L'idée est aussi de sensibiliser les différents acteurs - cuisiniers, élus, enfants, parents, etc.- aux intérêts d'une consommation favorisant les circuits les plus courts.

Les élus du SIVU « les Enfants du Solaire » qui gère le restaurant scolaire de Saillans ont validé à l'unanimité ce projet. Il s'inscrit dans le développement du territoire et le souci de qualité du service proposé. Virginie Teyssonier, la cuisinière, est déjà sensibilisée à cette démarche et souhaite intégrer davantage de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans sa cuisine. Virginie utilise déjà environ 16% de produits bio et/ou locaux.

Le lancement a été effectué le 5 décembre 2016 lors d'une première réunion afin d'associer les parents intéressés, les enseignantes et tous les acteurs de la cantine de Saillans. Un état des lieux de la cantine a été réalisé par la cuisinière et Agribio-drôme afin de se fixer des objectifs d'introduction de produits bio ou locaux.

Des actions pédagogiques auront lieu dans la cantine et dans les classes de CM1 et CM2 à partir de février 2017. Plusieurs ateliers seront proposés tels que « du blé au pain », « abeilles et miel » ou « cuisine locale et de saison ». Les élèves iront aussi visiter des fermes et poursuivront la création d'un jardin potager à l'école.

Un journal d'information sur le projet à destination des parents, élus, cuisiniers et enseignants de toute la vallée va être diffusé prochainement. Une prochaine réunion sera proposée en mars-avril 2017 pour faire un point sur l'état d'avancement du projet « ça bouge dans ma cantine », et vous y êtes toutes et tous conviés !

Menu de la semaine de la cantine sur le site internet



Depuis novembre 2016, vous pouvez consulter les menus de la cantine sur le site internet, onglet "Mairie au quotidien", puis "Ecole-Péri-scolaire".

Les repas sont cuisinés sur place par Virginie TEYSSONIER tous les jours. Les inscriptions occasionnelles sont prises au plus tard le jeudi à 9h30 pour la semaine suivante et uniquement en fonction de la capacité d'accueil.



Les échos liés n° 9.

Le dernier numéro du Journal de l'école de Saillans est sorti. En vente au forum et à la mairie. On se l'arrache, dépêchez-vous !

Rencontre avec les jeunes

Le 1er décembre 2016 a eu lieu entre adultes et jeunes saillansons, une rencontre souhaitée par les jeunes et leurs éducateurs.



Les jeunes étaient accompagnés et soutenus dans cette démarche par les éducateurs de rue de la Sauvegarde de l'Enfance (Géraldine et Alexis) ainsi que par la MJC Nini Chaize (le directeur Julien Flour, et les animatrices Jeunesse au gîte, Laure et Zelia).

Un réel succès pour cette rencontre puisque 61 personnes ont répondu présentes, adultes et ados, des parents concernés et des habitants intéressés mais également Vincent Beillard, maire de Saillans.

L'objectif était de partager ce que les uns et les autres vivent au village, de mieux comprendre les difficultés rencontrées.

Ainsi dans une atmosphère bienveillante, chacun a pu s'exprimer et proposer des solutions. Tous les présents ont senti la nécessité et l'intérêt de mieux communiquer ; ils se sont engagés à se respecter mutuellement (politesse et lutte contre les préjugés), et à essayer de développer des projets communs.

Il a été conclu qu'il faut maintenant mettre cela en pratique, continuer le dialogue (si besoin se réunir à nouveau) et prendre chacun à son niveau ses responsabilités pour avancer.

Des jeunes qui s'investissent pour créer de l'animation au village

Voici l'histoire d'un projet en cours de réalisation parmi ceux que les jeunes sont en train d'élaborer. C'est l'histoire de **trois jeunes filles fort motivées**, de 14 et 15 ans qui montent un projet de concert de musique électro sur la commune. La MJC Nini Chaize, présente au village, les soutient et les guide dans leur démarche.

Ainsi, depuis octobre, ces jeunes filles ont prévu de s'autofinancer. Pour cela elles ont organisé avec l'aide d'autres jeunes saillansons une vente de gâteaux, le dimanche 13 novembre, sur le parvis de l'église. Ce fut un temps bien sympathique de rencontres et d'échanges. Leur action s'est étendue au territoire puisqu'elles ont servi à la buvette, le samedi 10 novembre au soir à Mirabel et Blacons lors d'une représentation théâtrale. Dans le cadre d'un Appel à Projet Jeunes, accompagnées par Laure animatrice jeunesse de la MJC Nini Chaize elles ont également obtenu une subvention de la CAF.

Ces jeunes filles ont contacté la communauté de communes pour la location du Temple et on peut d'ores et déjà annoncer que ce concert aura lieu le samedi 4 février 2017 !

Attention !

**il n'y aura pas de marché
dimanche 25 décembre et
dimanche 1^{er} janvier**

Saillans au quotidien**Téléthon 2016**

D'année en année, le rendez-vous du Téléthon devient une manifestation de plus en plus soutenue par les habitants de la commune. Et l'édition 2016 du Téléthon, qui fêtait ses 30 ans d'existence, fut exceptionnellement riche en animations.

Grâce à l'implication de nombreuses associations, les animations avaient commencé dès le jeudi avec un concours de belote organisé par l'UNRPA. Le vendredi, à la sortie des écoles, nous avons pu goûter aux chocolats chauds et gâteaux préparés par *Rochecourbe Escapade*, tout en profitant d'un spectacle de cirque dirigé par le *Cirkaroulette*. Samedi, les animations se sont concentrées sur la place de la Poste, avec du vin chaud proposé par le *club de Ping Pong* et le *Raid VTT*, les chocolats chauds et gâteaux de *Rochecourbe Escapades*, une intéressante démonstration de vélos électriques et FTT par le *Vélo Club*, une vente de ballons gérée par Le Forum, et la vente d'ampoules pour décorer le sapin encadrée par l'amicale des Sapeurs Pompiers.

Au chaud à l'intérieur de la salle polyvalente, nous avons pu trouver notre bonheur parmi les livres vendus par *Les Amis de la Lecture*, et les décorations de Noël fabriquées par le *Solaure Créatif*. Un beau spectacle bien apprécié du public fut organisé par l'école de musique *Si Saillans Sonne*, avec des enfants motivés et remerciés par les nombreux applaudissements. Nous pouvons chaleureusement

féliciter toutes ces actions de solidarité, lors de cet évènement qui vient en aide pour la recherche sur les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Cette action collaborative a permis de récolter un total de 1588 €, un résultat bien supérieur à celui de l'année précédente !

Salle St Géraud et salle polyvalente

Le mardi 22 novembre 2016 la commission Associations/Culture et Patrimoine/Sports et Loisirs a réuni 14 participants pour parler des travaux qui se dérouleront de février à avril pour la mise en accessibilité et en sécurité de la salle polyvalente.

Pour permettre la **poursuite des activités régulières des associations saillanaises**, la paroisse, représentée par Guillemette Thevenet, a accepté de mettre à disposition la salle « Saint Géraud », récemment rénovée, située 34 Boulevard de l'Écho pour ces activités. Une convention a été signée pour cela entre paroisse et mairie pour les frais de chauffage.

Par ailleurs, cette salle reste disponible avec une contrepartie financière pour d'autres activités associatives ou pour des particuliers.

Les associations concernées et la mairie de Saillans remercient chaleureusement la paroisse pour avoir répondu promptement à leur demande. Sans cet accord les activités proposées auraient été durement affectées.

CCAS : que deviennent les dons

Le centre communal d'action sociale a son budget propre.

Ce budget provient du versement de 50% à chaque renouvellement ou achat de concessions au cimetière de Saillans et s'élève à 1500 € par an en moyenne. Assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social », le CCAS bénéficie du dispositif de déduction fiscale.

Un soutien financier supplémentaire d'habitants permettra de consolider et d'étendre les actions du CCAS. Le conseil municipal du 6 novembre 2015 a donné l'exemple en affectant la vente de matériel sono et informatique au CCAS.

Pour 2016, voici un bref aperçu des actions du CCAS :

- aide pour permettre à un enfant de bénéficier de l'aide aux devoirs : 40 €
- aide paiement factures d'eau : 159,26 € + 500 €
- aide pour factures électricité : 325 €
- aide retard de loyer : 224 €
- bons alimentaires que nous avons augmentés grâce à la campagne de dons 2016
- renseignements divers, aide à la constitution de dossiers pour des demandes de logement sociaux, d'APA....
- prise en charge des achats (boissons, décoration) pour le repas des anciens. Le repas lui-même est intégré dans le budget « fêtes et cérémonies ».
- organisation de réunions de prévention sur des thèmes variés comme alcoolisme, tabagisme... sur 2017 avec le soutien de la *Petite Entraide*

Pour faire un don, complétez le coupon disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet, sous-menu CCAS du menu "contacter la mairie". Le montant de votre don doit être réglé par chèque à l'ordre du Trésor Public. Adresser le coupon et votre don au CCAS à la Mairie de Saillans.

Solidaire,
je soutiens le
Centre communal
d'action sociale
(CCAS)

Je fais un don !

Photos souvenir



15 septembre - Réunion publique de présentation des objectifs de révision du PLU



Photo : Régine Salamone

31 octobre 2016 - Ambiance angoissante au Café des sports ! c'est Halloween...



Photo : Michel Morin

Cérémonie du 11 novembre

8



Photo : Michel Morin

2 et 3 décembre 2016 - Téléthon à Saillans avec cette année le Cirkaroulette et l'École de musique.



Photo : Anne-Marie Croiset

20 novembre 2016 - Journée littérature des USA organisée par la bibliothèque.



Photos : Fernand Kaagiannis, Michel Morin



Photos souvenir



Photos : Pascal Gramaud



26 et 27 novembre 2016 - Marché de Noël réussi pour les organisateurs de la Palette de Gribouille



Photos : Mireil Martin et Amélie Ackler



Photo : Philippe Ferroud

16 décembre 2016 - le local associatif L'Oignon fêtait ses 5 ans d'existence. Convivialité et bonne humeur, succès assuré, concrétisé par 149 adhésions 2017 en une seule soirée !



11 décembre 2016 - Les élèves de cm2 ont vendu des objets et pâtisseries confectionnés par les deux écoles (couronnes, cartes, photophores, lampes parfumées, roses des sables, sablés...) et proposé aussi du chocolat chaud au profit des Petites Canailles pour financer des projets de l'année.



Photo : Michel Morin

16 décembre 2016 - les nouveaux arrivants accueillis par l'équipe municipale découvrent la salle du conseil et la salle de réunion.



Participatif

Les mille et une manières de participer à la vie du village

A Saillans, les manières de participer à la vie du village sont nombreuses. De façon occasionnelle ou régulière, toutes les formes d'implication sont les bienvenues ! En voici quelques-unes :

- **Intégrer une commission participative** : Enfance-Jeunesse et Education ; Travaux et Aménagement ; Environnement ; Santé et action sociale ; Associations, sports, culture et patrimoine ; Economie et production locale ; Finances et budget ; Transparence-Information. Il existe 8 commissions, à vous de choisir celle qui vous intéresse !
- **Travailler dans un groupe action-projet (GAP)** sur un dossier précis : le fleurissement du village, la mise en place d'un système de covoiturage, le devenir du compost collectif, l'organisation de la semaine de l'économie locale, etc...
- **S'inscrire comme animateur bénévole** : pour faciliter les prises de parole lors des réunions publiques, participer à l'animation du bilan annuel, etc. (des temps de formation vous seront proposés).
- **Etre volontaire pour devenir membre du Conseil des Sages** : participer à la veille sur la démarche participative de l'équipe municipale et à son essaimage.

Il existe aussi **d'autres formes d'implication**, de manière ponctuelle et occasionnelle telles que : distribuer la lettre d'info, bricoler lors de chantiers citoyens, préparer les salles avant les réunions et veiller au rangement après, cuisiner pour des buffets, gérer l'espace enfants lors de certaines réunions publiques, etc. Chacun peut trouver une manière d'être utile!

Et aussi :

- Devenir bénévole dans une association locale : s'impliquer dans l'association des parents d'élèves *les Petites Canailles*, tenir des permanences à la bibliothèque, animer des ateliers à l'école durant les TAP, s'investir à *la Petite Entraide*, à *l'Accorderie*, dans le conseil d'administration d'une des nombreuses associations saillanaises, etc.
- Donner un coup de main ponctuel en participant à un événement festif, culturel ou thématique.

Pour en savoir plus ou vous inscrire, n'hésitez pas à contacter Fanny Larroque, chargée de mission *démocratie participative* à la mairie :

fanny.larroque@mairiedesaillans26.fr,
04 75 21 51 52

Nous cherchons dès maintenant des personnes intéressées pour s'occuper de l'**espace enfants** lors du bilan annuel de la mairie le dimanche 29 janvier 2017. Nous aimerions aussi étoffer l'équipe de distribution de la lettre d'info et autres documents.



Sur une initiative d'habitants, un **petit groupe de « soutien aux élus »** a été créé. Il s'agit d'aides ponctuelles pour soulager les élus qui en ont besoin (garde d'enfants, aide à la cuisine, rangement, sortir le chien, etc.). N'hésitez pas à vous proposer auprès de Fanny Larroque qui vous mettra en lien avec élus qui en font la demande :

fanny.larroque@mairiedesaillans26.fr. Merci d'avance!

Saillans coopère avec d'autres pays européens sur la participation citoyenne

Saillans a été sélectionné pour participer au projet « **Be : In** » sur la participation des citoyens à la vie et aux projets de leurs territoires, dans le cadre du programme européen Erasmus +.

Il vise à renforcer l'engagement des citoyens, et notamment des plus souvent exclus, dans des dynamiques collectives d'associations ou de collectivités locales. Il s'agit d'échanger sur les pratiques développées en France (communes de **Saillans** et **Billère**), Italie (commune de **Silvi**), Grèce (ville d'**Istia-Aedipsos**), Roumanie (association de promotion de l'interculturalité de **Timisoara**), Pologne (association d'urbanistes de **Varsovie**) et Lettonie (commune de **Gulbene**).

Cela consistera en visites d'études, sessions de formation et en production d'un recueil de bonnes pratiques, à destination des élus, des acteurs en charge de la participation et des habitants eux-mêmes. Le premier voyage d'étude aura lieu en janvier à Silvi, en Italie. La commune de Saillans accueillera les partenaires du projet à l'automne 2018.

Ce projet, coordonné par la commune de Billère (Pyrénées Atlantiques), est intégralement financé par l'Union Européenne.

Participatif**Deux chantiers citoyens à Saillans : appel à bénévoles !**

Chantiers citoyens, aussi appelés chantiers participatifs, c'est une forme de bénévolat que de nombreuses communes en France, depuis plusieurs années, proposent à leurs concitoyens. Saillans s'y lance à son tour ! Avec deux projets :

L'un concerne **l'arrachage ou la coupe au ras du sol de plantes invasives le long du Rieussec**. Il s'effectuera sur une demi-journée, avec environ 4 personnes.

L'autre est plus conséquent. Il s'agit du **bardage du local des agents communaux sur le nouveau bâtiment technique de l'Avenue Georges Coupois**.

Nous prévoyons **un chantier de 3 jours**, par demi-journées, avec la présence d'au moins un bénévole ayant des compétences techniques et de quelques habitants sur chaque créneau horaire. Ces chantiers auront lieu mi-février et nous faisons un appel à toutes les personnes intéressées pour y participer. Vous pouvez aider à les préparer en amont, venir donner un coup de main sur les différents chantiers durant une demi-journée ou plus. Il n'y a pas besoin de compétences spécifiques, juste un peu de temps et l'envie de se joindre à nous !

Vous ne voulez pas bricoler ? Pas de problème, toutes les implications sont les bienvenues : organisation du repas partagé pour le déjeuner, préparation de gâteaux et des boissons chaudes, etc.

Cette forme de participation est un engagement citoyen fort, qui permet de faire des économies pour notre commune (environ 4.200 € TTC sur le bâtiment technique), mais également de créer du lien entre nous tous.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à passer en mairie, ou à contacter Fanny Larroque :

fanny.larroque@mairiedesaillans26.fr,
04 75 21 51 52

Témoignage du maire de Gramond, 500 habitants, en Aveyron, au sujet d'un chantier participatif pour la salle des fêtes du village (tiré du journal "L'Âge de faire", n° du 14/03/2015, article de Fabien Ginisty)

Dans le cadre d'économies financières », mais aussi pour « impliquer la population autour de cet espace d'animation », la commune aveyronnaise s'est réservé des lots de l'appel d'offres :

« Les gens viennent selon leurs affinités. Certains ont aidé au terrassement du terrain, d'autres sont venus poser les canalisations, ou isoler la toiture. Samedi, on était une quinzaine pour la plantation des haies.[...]

Tout le gros œuvre, et une très grande partie du second œuvre et des finitions a été assuré par des entreprises.[...]

On n'a pas changé le budget des travaux. Par contre, cela nous a permis de faire quelque chose de moins élitique, avec des aménagements supplémentaires. »

La participation des habitants a permis une économie de 35 000 euros, soit la moitié du budget total dépensé par la commune pour la construction et l'aménagement des lieux.

Le conseil des sages à votre écoute : rencontres de quartiers

Dès le 11 janvier, rencontre du quartier CENTRE BOURG

Le Conseil des sages souhaite aller à la rencontre des habitants. Il vous propose des réunions de quartier chez l'habitant, programmées un mois à l'avance afin d'être connues par le plus grand nombre.

Ces réunions ont plusieurs objectifs :

- Expliquer le rôle du Conseil des Sages, comment les membres sont tirés au sort.
- Rendre plus visible le travail du Conseil des Sages et les actions de la mairie (projets en cours et différentes manières de participer).
- Faciliter les interactions entre les habitants et la mairie.
- Proposer une boîte aux idées et/ou doléances.
- Partager nos différents points de vue et favoriser la prise de parole de tous les habitants et notamment de ceux qui ne viennent pas aux différentes réunions municipales.

La 1ère réunion concerne le quartier Centre Bourg et aura lieu le mercredi 11 janvier de 19h30 à 21 au Café des sports. Habitantes et habitants, nous vous attendons nombreux.

Le conseil des sages
conseildessages@mairiedesaillans26.fr

> Révision du PLU

La Commission Nationale du Débat Public conseillera la commune

La commune de Saillans va bénéficier de conseils et d'appuis méthodologiques de la Commission Nationale du Débat Public pour l'organisation de la démarche participative de révision de son Plan Local d'Urbanisme. Lors de la séance du 26 octobre 2016, M. Archimbaud, vice-président de la CNDP a ainsi été désigné pour accompagner la commune lors des prochains mois.

Cette décision fait suite à la sollicitation de la CNDP par les élus de Saillans et à un entretien avec son président, M. Leyrit, et sa vice-présidente, Mme Casillo. Eu égard au caractère innovant de la démarche entreprise par la commune, les élus ont souhaité disposer de conseils et d'appuis d'experts. Ils remercient la présidence du CNDP de son écoute et de son appui, et ce d'autant plus que la mission de la CNDP concerne en premier lieu des projets de très grande envergure, et moins souvent de petites communes.

En effet, la CNDP est une autorité administrative indépendante dont la mission est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision. Sa mission est d'organiser des débats publics, en général sur de grands projets d'aménagement (comme, par exemple, la création d'aéroports ou de barrages hydroélectriques). Elle s'occupe également de veiller sur le bon déroulement de processus de concertation, en nommant des « garants ». C'est dans le cadre de cette dernière mission que la CNDP a décidé d'accompagner la commune de Saillans.

> **Rappel** : suite à une première phase participative de définition des objectifs de révision du PLU de Saillans entre avril et août 2016, la révision du PLU proprement dite démarrera début 2017.

> Intercommunalité

Un nouveau venu dans la vallée : Le SCoT à partir de janvier 2017

Jusqu'à présent, seules les grosses agglomérations étaient tenues de définir un **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** ; le Grenelle de l'Environnement a étendu cette obligation à l'ensemble du territoire, à charge pour les communes et communautés de communes de définir le périmètre de ce schéma, en accord avec les Préfets.



Le SCoT est un cadre global, dans lequel viennent s'insérer les orientations d'urbanisme, d'aménagement et de préservation des espaces. Il vise à anticiper l'organisation et le développement des territoires pour les 15 à 20 années à venir.

Dans notre région, la réflexion sur la délimitation des territoires concernés a duré plusieurs années. En novembre 2015, le Préfet a finalement approuvé la constitution d'un SCoT sur le territoire constitué par les deux intercommunalités de la vallée de la Drôme, la CCCPS et la CCVD, le Diois ne souhaitant pas les rejoindre.

Notons qu'elles représentent à elles deux :

- 45 communes,
- 44 566 habitants (source INSEE, population communale 2013),
- Superficie totale 834.4 km²,
- Plus de 2 000 entreprises composées à 90 % de TPE (moins de 10 salariés),
- Près de 900 exploitations agricoles dont 160 exploitations en agriculture biologique,
- 21 000 logements dont 2 500 résidences secondaires,
- 7 000 lits touristiques marchands dont 5 200 en hôtellerie de plein air,
- Près de 300 associations.

Le principe d'un Syndicat Mixte chargé du pilotage du Schéma a ensuite été adopté, chaque Commune devant approuver le transfert de compétence à ce Syndicat. Saillans a délibéré favorablement le 04 novembre 2016.

La gouvernance est constituée de 9 élus par intercommunalité, soit 18 membres répartis en binômes par thématiques afin de formuler les grandes orientations des territoires qui donneront au SCoT ses lignes directrices et notamment :

- Economie
- Agriculture
- Energie - Habitat - Urbanisme
- Tourisme Mobilité-Transport
- Environnement
- Social-Santé

Le maire de Saillans intègre la thématique Mobilité-Transport avec un élu de la CCVD.

Tous les conseillers municipaux pourront se joindre aux différentes thématiques.

La concertation avec les citoyens ne sera pas oubliée ; nous y veillerons et nous avons fait savoir qu'elle était indispensable dès le début du projet. La chargée de mission récemment recrutée a d'ailleurs une expérience significative dans ce domaine.

Saillans au quotidien

L'élaboration d'un SCoT s'étale sur une période de 3 à 5 ans ; c'est un processus de concertation rythmé par 5 étapes :

- établissement d'un diagnostic territorial,
- élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement durable,
- présentation d'un Document d'Orientations et d'Objectifs,
- enquête publique précédant l'approbation du SCoT, officialisé par le Préfet
- la 5ème étape consiste à rendre compatibles les documents d'urbanisme locaux

Une présentation plus précise est disponible sur le site de la mairie. Vous serez régulièrement informé des étapes de l'élaboration du Scot.

Groupe Débat pour l'eau : des citoyens s'engagent pour la rivière Drôme

Les 3 et 4 décembre derniers, le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD) organisait à Saillans un séminaire de découverte et de choix des méthodes participatives dans le cadre du projet SPARE (*Strategic Planning for Alpine Riverine Ecosystems – Integrative methods for enhancing protection and conservation*).

Le projet SPARE est une démarche pilote expérimentale à destination des citoyens de la Vallée en vue de préparer la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, et de tester de nouvelles formes de participation à l'échelle d'un bassin versant.

35 participants formant le « Groupe Débat pour l'Eau » étaient tous présents sur la base du volontariat suite à la campagne d'information du SMRD.

Les participants ont pu tester une méthode élaborée par ces scientifiques en vue de définir qui participera, quand, comment et pourquoi ?

C'est à travers des réflexions personnelles, de groupes et collectives qu'au terme de ces deux journées les participants ont pu produire des orientations (résultats préliminaires) en termes :

- D'objectifs de la participation :
« Créer un processus légitime et crédible pour former/ informer les citoyens, recueillir, échanger, mettre en commun et diffuser à tout le monde les besoins, les souhaits et les propositions des citoyens sur tous les enjeux pour faire évoluer les représentations, le lien des citoyens à la rivière, la préservation et la gestion du bassin versant »
- D'étapes à mettre en place pour atteindre cet objectif
- D'acteurs à impliquer à chacune de ces étapes

- Et de propositions d'actions pour impliquer les acteurs souhaités.

Au-delà de ces objectifs de travail, ces deux jours ont permis de mieux se connaître et de créer un lien entre les différents participants.

La prochaine étape va consister à établir les règles de fonctionnement du « Groupe Débat pour l'Eau ».

Vous souhaitez participer, rejoindre le « Groupe Débat pour l'Eau » ou obtenir des informations détaillées sur ces résultats et rester informé sur l'avancement et les nouvelles étapes du projet, vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information en adressant votre demande à info@smrd.org.

Martin Cavero, SMRD.

Pour plus d'information, voir <http://www.riviere-drome.fr/actualites/>

> Expression libre

Des nouvelles de l'opposition au projet de centre aquatique

Au cours de l'année 2014, l'annonce d'un projet de Centre aquatique par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS) a mobilisé des citoyens soucieux des prélèvements fiscaux et de leur utilisation par les responsables publics. Ce collectif de citoyens s'est auto-baptisé « PLOUF »

Suite à cette mobilisation, la CCCPS a organisé une réunion publique d'information en 2015.

Elle s'est poursuivie en juin 2016 avec la remise au Président de la Communauté de Communes d'une pétition ayant recueilli plus de 2000 signatures, assortie d'une demande de réunion publique en septembre afin d'informer, d'échanger et de discuter avec la population. A ce jour cette 2ème réunion publique n'a toujours pas été organisée par la CCCPS, et face aux tergiversations des responsables politiques le Collectif PLOUF a continué à aller au-devant des habitants pour recueillir leur avis et leur expliquer sa position :

- NON à un Centre aquatique dont le coût d'investissement et de fonctionnement serait démesuré par rapport aux moyens financiers de la CCCPS et de la population du territoire (15 000 habitants),
- OUI à une piscine couverte permettant de pratiquer la natation toute l'année.



Vie associative

Pour cela, le Collectif s'est déplacé de village en village dans un camion rouge, décoré pour la circonstance ; la tournée a commencé en octobre à St Benoît, elle se termine en décembre dans les quartiers de Crest ; des échanges fructueux ont été établis et de nouvelles signatures obtenues.

De nouvelles actions sont prévues à partir de janvier 2017.

Le Collectif PLOUF regroupe actuellement 150 « citoyens engagés »

Mail : collectifplouf@gmail.com

Site internet : <https://ploufdrome.wordpress.com/>

> Vie associative

Actualités du Forum :

Questionnaire sur la mobilité

Dans le cadre de ses actions liées au domaine social, Le Forum porte une réflexion sur la mobilité dans la Vallée de la Drôme. Une enquête sur les pratiques des usagers en matière de transport est actuellement en cours sous forme d'un questionnaire, le but étant d'établir un diagnostic précis des besoins sur un axe Die / Livron. Les résultats permettront de cibler alors quels dispositifs mettre en œuvre pour améliorer et sécuriser le transport des habitants du territoire, en plus des services déjà existants (bus, train...).

Le questionnaire, ouvert à tous, est en ligne sur notre site www.le-forum.info ou directement à partir du lien suivant : <https://frama.link/mobforum>. Une version papier est également disponible au Forum. Nous comptons sur un nombre important de retours afin de pouvoir envisager par la suite la mise en place d'une offre pertinente, représentative des besoins réels. Merci de prendre 1 minute pour le remplir !

Maison de services au public

Depuis septembre, le Forum est relais auprès de 3 opérateurs de service public. Chaque jour, avec ou sans rendez-vous, Julie et Jérémie sont là pour vous accueillir et vous accompagner gratuitement sur vos démarches auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Pôle emploi et la Caisse d'Allocations Retraite et Santé au Travail (CARSAT).

Exemples d'accompagnement dans vos démarches :

Pôle Emploi :

- Actualisation de la situation mensuelle

- Création d'un CV en ligne
- Prise de rendez-vous avec votre conseiller

CAF :

- Constituer un dossier de demande d'allocation
- Signaler un changement de situation
- Prendre rendez-vous avec un conseiller

CARSAT :

- Editer un relevé de carrière
- Prendre rendez-vous avec un conseiller

Service civique

Le Forum recherche un service civique volontaire pour accompagner ses projets d'animation (TAP, brocantes...) et développer sa communication (site web, réseaux sociaux...).

Conditions :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Etre dynamique et motivé
- Avoir une expérience dans le domaine de l'animation
- Durée : entre 6 et 8 mois / 24 heures hebdomadaires

Poste rémunéré (voir conditions sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr/page/qu-est-ce-que-le-service-civique>)

Poste à pourvoir immédiatement

Plus de renseignements auprès de l'accueil du Forum.

Mission locale

Sylvie Bertrand assure des permanences mensuelles au Forum pour aider et accompagner les jeunes qui en ont besoin. Service ouvert à tous.

Dates d'intervention à Saillans : se renseigner à l'accueil du Forum.

13 rue Raoul Lambert à Saillans

Tél. 04 75 22 31 71

Découvrez la diversité des activités à Saillans !

Trouvez tous les contacts locaux dans le memento des acteurs économiques de Saillans, disponible en mairie et téléchargeable sur www.mairiedesaillans26.fr.



Le coin Economie

Ça bouge au camping Les Chapelains !



Ils préparaient ce projet depuis près de 2 ans. Motivés par une profonde envie de changement de vie et par la volonté de relations authentiques, ils ont eu un vrai coup de cœur pour Saillans et le camping des Chapelains. Alice et Jean-Michel sont les heureux nouveaux propriétaires du camping. Ils arrivent de Bourgogne, pleins d'enthousiasme. Ils projettent de faire évoluer le camping en douceur et de s'intégrer à la communauté avec leur petit garçon qui viendra rejoindre les bancs de l'école de Saillans. Pour découvrir le nouveau site internet, le nouveau logo et les nouveaux hébergements, rendez-vous sur www.chapelains.com.

JM & Alice PLUVINAGE

06 79 39 53 49

Camping Les Chapelains ♦♦♦

avenue Georges Coupois, route départementale
493, F-26340 SAILLANS

Tél. +33 4 75 21 55 47

bonjour@chapelains.com - www.chapelains.com

Une podologue dans le village



Bonne nouvelle. **Sarah Allouche**, Pédicure-Podologue nouvellement arrivée dans la région Rhône-Alpes, a choisi Saillans pour son énergie et ses possibles.

Les portes de son cabinet vous sont ouvertes les lundi, jeudi et vendredi sur rendez-vous au **5 rue Raoul Lambert**

tél: **06 08 26 79 76**

Sourire et accueil chaleureux assurés !! Nous lui souhaitons la bienvenue

Après le vandalisme du distributeur

Comme nous l'avons annoncé, voici un résumé de la discussion avec le responsable gestionnaire Drôme-Ardèche de la Société Générale qui a eu lieu jeudi 15 décembre 2016 à la mairie, en présence de Vincent Beillard, Annie Morin et Fernand Karagiannis.

Etat des lieux : le système clavier est hors d'usage, montant des travaux estimé **6 000 € HT**, **le siège social parisien ne va pas le réparer**. Le distributeur d'ancienne génération devait être remplacé dans les 2 ans **par un appareil neuf : coût 22 000 € HT**.

L'intercommunalité, propriétaire du bâtiment, a démarré des travaux ; mais ceux-ci attendent le passage de l'expert d'assurance : **coût 8 000 € HT**. Nous tenons à la remercier de sa réactivité.

Cette situation n'est pas des plus favorables à une reprise immédiate. Le responsable de la société Générale semble opter pour une remise en route conditionnée à certains points :

- en fonction du retour des experts et de l'impact pour la Société Générale,
- de l'avis de la direction nationale de la Société Générale
- des initiatives préventives que prendraient la municipalité pour éviter ce type de destruction dans l'avenir.

Dans le meilleur des cas, la remise en route ne pourrait avoir lieu selon notre interlocuteur avant cet été. Dans la commune voisine d'Alex qui a vécu une situation similaire, l'installation d'un nouveau DAB a pris une année !

Pourtant nous avons eu la confirmation que le nombre de retraits était satisfaisant : **35 000 retraits/an, soit une moyenne de 95 retraits par jour** et que ce distributeur commençait à être rentable. Deux tournées hebdomadaires de réalimentation étaient prévues au lieu d'une seule actuellement. Le vandalisme sur ce distributeur est un coup de poignard pour notre village. Commerçants, artisans, associations, tous les habitants du pays de Saillans et nos visiteurs, nos festivités et fêtes de village, tous et toutes, nous sommes impactés par son absence.

La municipalité fera parvenir un courrier officiel à la direction de la banque en évoquant son importance pour toute l'activité économique de Saillans et le rayonnement indispensable sur notre territoire rural mais bien vivant !

Nous pensons important que ce courrier ait votre soutien. Après les fêtes de Noël, vous le trouverez dans vos commerces, à la mairie et au Forum et vous pourrez apposer votre signature. Vous pourrez aussi le faire en ligne sur le site internet.

RAPPEL : *Utiliser les services de proximité. Retrouvez toutes les coordonnées des activités existantes sur le site internet et dans le mémento disponible en mairie, téléchargeable aussi sur www.mairiedesaillans26.fr.*



Le Grand Traintamarre à Saillans : de nombreux habitants disent « Vive le train ! »

Dans la bonne humeur et la convivialité, ils sont venus **réaffirmer leur attachement aux lignes ferroviaires qui forment « l'Étoile de Veynes »,** et notamment celle qui relie la vallée de la Drôme à la vallée du Rhône.

80 personnes étaient présentes ce samedi 10 décembre à la gare de Saillans pour accueillir l'arrivée du TER Briançon-Valence de 12h38 avec acclamations, musique et cris de joie.

C'est au son de la cornemuse de M. Liot que la manifestation a démarré sur le Parvis de l'église pour rejoindre gaiement la gare. Le Groupe Action-Mobilité et la municipalité de Saillans ont décidé de s'associer au Manifeste pour le Renouveau de l'Étoile de Veynes (Grenoble, Valence, Briançon, Marseille) pour une remise à niveau rapide du réseau ferroviaire. Dans plusieurs gares du territoire et des Alpes du Sud (notamment Briançon, Mont-Dauphin Guillestre,



Clelles, Embrun, Gap, Lus la Croix haute, Argentière, Grenoble), des habitants ont également souhaité montrer dans la convivialité leur attachement au train.

A Saillans, un pique-nique partagé au bord du quai a rassemblé grands et petits, dans l'ambiance musicale du Taraf des 3 Becs. Un joyeux moment pour préserver ce service public. Même si la ligne Veynes - Valence n'est pas menacée pour le moment, les risques d'arrêt en 2018 de la ligne Grenoble - Veynes obligent à redoubler de vigilance. La Région et la SNCF ont pris récemment l'engagement de participer financièrement à la rénovation des « petites lignes »



mais la multiplicité des parties prenantes (Rhône-Alpes, PACA, SNCF Réseaux, Etat) tend à diluer les responsabilités.

Les habitants de toute la vallée, et les Saillansons souhaitent que cet engagement soit mis en œuvre dans les meilleurs délais. N'oublions pas que le **transport ferroviaire demeure le mode de transport le plus écologique, le plus sûr, et aussi le plus rapide** et permet, entre autres, l'installation de nouveaux habitants. Vive le train !

Vous pouvez continuer à signer **la pétition de l'Étoile de Veynes** sur internet et à visionner différentes photos de la manifestation de Saillans sur www.mairiedesaillans26.fr et des autres communes sur la page <https://www.facebook.com/ligne.grenoble.gap> Cet automne, la Région a annoncé la « fermeture » en 2018 de la ligne de train Grenoble-Gap en l'absence de travaux, avant d'assurer vouloir la « sauver ». Pourtant quelques mois plus tôt, les experts concluaient que les trains pourraient encore rouler jusqu'en 2025. Mais qui est donc si pressé de voir cette ligne disparaître ?

Pour le savoir, on peut lire **l'enquête parue dans « La Voix ferrée des Alpes »**, petit journal de décryptage ferroviaire dont le premier numéro vient de paraître; la version en ligne peut être activée à partir du site internet de la mairie de Saillans et un exemplaire papier demandé à lavoixferreedesalpes@orange.com

Le Groupe Action-Projet Mobilité de Saillans souhaite faire la promotion des transports collectifs, de l'autopartage et du co-voiturage. Nous pouvons mettre en place des actions simples qui ont un sens : économiser l'énergie et promouvoir une solidarité. Pourquoi ne pas rejoindre ce GAP ?

Secrétariat et services Mairie de Saillans Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr • Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h • Garde champêtre police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans Vincent BEILLARD, maire Annie MORIN, 1^{ère} adjointe mairie1ereadjointe@mairiedesaillans26.fr • Aménagement, travaux, sécurité André ODDON, Michel GAUTHERON, Patrick THEVENET, travaux@mairiedesaillans26.fr • Vivre longtemps au village, santé, social Annie MORIN, Agnès HATTON, social@mairiedesaillans26.fr • Enfance, jeunesse, éducation Isabelle RAFFNER, Christine SEUX, jeunesse@mairiedesaillans26.fr • Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine David GOURDANT, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, Patrick THEVENET, associations@mairiedesaillans26.fr • Economie & production locale Fernand KARAGIANNIS, Vincent BEILLARD, economie@mairiedesaillans26.fr • Environnement & énergie Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • Finances & Budget Agnès HATTON, Vincent BEILLARD, finances@mairiedesaillans26.fr • Chargée de mission Démocratie participative Fannie LARROQUE fanny.larroque@mairiedesaillans26.fr • Finances & Budget Agnès HATTON, Vincent BEILLARD, finances@mairiedesaillans26.fr • Référents Transparence-Information Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS commissions@mairiedesaillans26.fr • Référents Gouvernance et sollicitations médias Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Agnès HATTON, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • Conseiller municipal François PEGON • Élus à l'intercommunalité Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • Conseillers départementaux Martine CHARMET et Bernard BUIS

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.

Directeurs de publication : Vincent Beillard, maire de Saillans et Annie Morin, 1^{ère} adjointe • Comité de coordination : Christine Seux, Fernand Karagiannis, élus référents Transparence-Information • Photo de couverture : Michel Morin • Correcteurs : Pascal Denavit, Christian Larcher, Guillemette Thevenet, Jean-François Perrot, Florence Alicot • Téléchargeable aussi sur www.mairiedesaillans26.fr • Hiver 2016